

Auto-évaluation de la lutte contre les violences scolaires

À qui s'adresse cette grille d'analyse ?

Cette grille d'analyse accompagne habituellement les formations dispensées à l'école par l'association Odyssée formations. Le but des formations est de faire s'estomper les tensions relationnelles à tous les niveaux et pour tous les groupes de l'école, aussi bien les enfants que les adultes. En effet, lorsqu'une école souffre de harcèlement, le tissu relationnel entre les adultes est souvent endommagé. Cela donne lieu à de multiples souffrances professionnelles. Si tel est le cas, nous voulons saisir l'occasion d'en prendre soin.

Ce dispositif d'analyse est destiné aux écoles engagées dans un processus de formation. Il s'agit d'un processus à long terme, dans lequel l'école investit son énergie à la fois en formation et en concertation. Il est parfaitement aligné avec les directives du Pacte d'excellence et peut contribuer à sa mise en place. Il se veut pragmatique. Cet outil permet de pousser plus loin une démarche de formation entreprise préalablement.

À quoi sert cette grille d'analyse ?

Cette grille possède un double objectif :

1. Favoriser le dialogue entre enseignants et ainsi définir le besoin en concertation ou de formation. Celui-ci remonte de l'équipe, il n'est pas imposé, il émane d'une démarche collaborative.
2. Progresser par étapes, dans la reprise en main par les enseignants des mécanismes de violence dans le but de favoriser un bon climat scolaire, pour bien vivre et apprendre ensemble.

Dans la vision développée par l'association, le bien-être des enseignants en tant qu'équipe fait l'objet d'une attention particulière et d'une co-construction. Cela renforcera le dispositif mis en place au bénéfice des enfants.

La lutte contre les violences scolaires en 4 étapes

Cette grille explicite sous forme de compétences les 4 étapes du dispositif de lutte contre les violences scolaires que propose l'association. Ces étapes sont conçues pour stimuler l'intelligence collective des enfants dans un premier temps, celle de l'équipe ensuite. Mettre en œuvre les outils proposés à chaque étape, aura comme effet d'accroître la collaboration et le parler-vrai au sein des groupes d'enfants et de l'équipe enseignante.

Comment se servir de cette grille ?

Cet outil d'analyse accompagne habituellement nos formations, c'est dans ce cadre qu'elle prend tout son sens. Voici comment procéder :

Consigne 1 : Individuellement

Pour chacune des 4 étapes, chaque membre de l'équipe pédagogique donne une note de 0 à 10 points aux 10 points d'évaluation qui constituent l'étape. Vous aurez ainsi distribué 100 points, calculez ensuite votre pourcentage pour chaque étape.

Consigne 2 : Collectivement

En tant qu'école, quel est votre pourcentage moyen pour chaque étape ? Faites une moyenne collégiale des notes qui ont été distribuées par chaque membre de l'équipe, pour en déduire la moyenne de l'équipe pour chaque étape.

Consigne 3 : En petits groupes (par exemple par implantation, par niveau)

Après avoir rempli l'évaluation individuellement, discutez en sous-groupes de 4/5 personnes, librement autour des 4 étapes et des 10 points d'évaluation, puis remplissez la grille de synthèse en fin d'évaluation.

Que pouvez-vous en déduire concernant vos besoins ? Référez-vous aux compétences explicitées pour chaque étape, pour mettre à jour vos besoins en formation/concertation dans le cadre de la lutte contre les violences scolaires. Priorisez-les.

N°	Tâche	Note de 0 à 10
	Étape 1 : Les espaces de récréation sont régulés (zones et règles)	
1	Les cours sont régulées en 3 zones au moins (calme, course, ballon).	
2	Le marquage des lignes au sol est réalisé.	
3	Les cours sont munies de bancs (de la réflexion, de la paix, de l'amitié).	
4	Les surveillants utilisent les bancs pour isoler les enfants quelques instants.	
5	Le règlement de la cour est clair. Il est affiché près du banc de réflexion.	
6	Le règlement de la cour est complet, il inclut les aspects de l'usage des toilettes, de l'espace foot, du rangement du matériel emprunté.	
7	Le règlement affiché mentionne les sanctions : s'asseoir sur le banc, recopier le règlement, par exemple le nombre de fois correspondant à son année.	
8	Les surveillants/accueillants/extrascolaires peuvent communiquer avec les enseignants titulaires lorsque c'est nécessaire, soit via un formulaire ad hoc, soit via une rencontre informelle. La communication est fluide.	
9	Lors des surveillances, les adultes se promènent et regardent. Ils ne tombent plus dans le cercle vicieux de la gestion des conflits successifs.	
10	On peut observer une diminution des violences dans les espaces de la cour.	
	Étape 2 : Les relations au sein des groupes sont régulées	
1	Les adultes comprennent les caractéristiques du harcèlement et les distinguent des caractéristiques du conflit.	
2	Des cercles de parole sont organisés chaque semaine dans chaque classe, l'organisation est adaptée à l'âge des enfants.	
3	Lors d'un cercle, les enfants sont en mesure de faire silence et de s'écouter.	
4	L'enseignant connaît les 5 règles d'un cercle, il sait les faire respecter.	
5	L'enseignant ne prend pas sur lui la tâche de trouver les solutions, il est en mesure de solliciter son groupe classe (il ne lui est pas interdit de suggérer).	
6	Si une information très préoccupante est révélée, l'enseignant sait auprès de quelle personne/service chercher du soutien pour l'enfant. Il se positionne en deuxième ligne. La coordination entre services est fluide.	
7	L'usage d'une boîte aux lettres de classe est de mise, pour aider les enfants à postposer l'expression d'un mal-être, jusqu'au moment du cercle suivant.	
8	L'enseignant est en mesure d'inviter les plus timides à prendre la parole.	
9	La pérennité du cercle est maintenue, les moments dédiés au Cercle de parole sont annoncés à l'avance. Les parents sont invités à soutenir leur enfant dans l'expression de sa difficulté lors du cercle.	
10	Les enseignants ont atteint un sentiment de satisfaction sur le fonctionnement de leur cercle. Sinon, ils sont en mesure de diagnostiquer la règle qui n'est pas respectée.	

	Étape 3 : La colonne vertébrale est forte, l'équipe parle d'une seule voix	
1	Les comportements et attitudes indésirables sont connus et partagés entre les membres de l'équipe éducative.	
2	Un classement en 3 catégories est établi entre les comportements légèrement, moyennement et gravement inadéquats.	
3	Pour chaque catégorie, il existe un appareil de sanctions progressives. Le règlement est connu des élèves et des parents, au besoin la direction garde le document que les parents ont signé pour en prendre connaissance.	
4	Le règlement a été mis à jour, l'équipe est satisfaite de sa clarté.	
5	Les surveillants extra-scolaires sont investis de l'autorité nécessaire, ils mettent en œuvre les premières sanctions si nécessaire (sanction d'isolement temporaire), ils transmettent au titulaire les informations requises, pour suivre l'application de la sanction pour des faits plus graves.	
6	Chacun des 3 niveaux de sanction est assorti de son outil. Par exemple niveau 1 : banc de la réflexion, niveau 2 : fiche de réflexion, niveau 3 : contrat pédagogique.	
7	L'école a personnalisé les outils et chacun des membres de l'équipe éducative est satisfait des outils communs.	
8	Chacun connaît son rôle dans l'équipe, la direction n'est interpellée que pour les faits jugés graves.	
9	La direction joue son rôle de rappel à la loi lorsqu'elle est interpellée et ainsi représente l'autorité et pas seulement la gentillesse ou la douceur.	
10	Lorsque la convocation d'un parent s'avère nécessaire soit via l'enseignant, soit via le directeur, il est possible de préparer calmement l'entretien au préalable, pour trouver le centrage nécessaire.	
	Étape 4 : L'équipe est créative pour faire face aux situations difficiles et trouver des "aménagements raisonnables". Sa cohésion est forte.	
1	Des séquences pédagogiques spécifiques sont mises en place pour l'apprentissage du vivre ensemble : comment traverser un conflit, comment revenir au calme lorsqu'on est en colère, comment ne pas se refermer lorsqu'on entend une remarque perçue comme négative. Pour cela, la créativité entre les membres de l'équipe est vécue comme satisfaisante.	
2	Les enfants ont tous un référentiel commun pour développer des relations positives. Par exemple "les 4 accords tolèques expliqués aux enfants" (YouTube) ou "donner un message clair" (YouTube) ou le Cercle de parole.	
3	Pour les élèves pour qui la hiérarchie des sanctions ne suffit pas (les enfants "toujours coupables" et étiquetés comme tels), une concertation pédagogique se met en place. Les mécanismes des "injonctions paradoxales" ou autres outils stratégiques, sont mis au point, les rôles sont répartis au sein de l'équipe.	

4	Lorsque le comportement des parents est inadéquat ou agressif, l'enseignant qui y fait face peut trouver du réconfort au sein de l'équipe. Les rencontres avec ces parents-là sont préparées, suivant un modèle de communication précise.	
5	Les enfants ont appris les mots qui "grandissent" et les mots qui "diminuent". Les mécanismes de rejet ou de dénigrement non verbaux sont identifiés et sanctionnés, lorsqu'ils se déroulent en classe (communication non verbale).	
6	Les cercles de parole sont utilisés lorsque c'est nécessaire au sein de l'équipe des enseignants.	
7	Les conflits au sein de l'équipe des enseignants se gèrent au fur et à mesure et ne s'accumulent pas, "l'historique" éventuel se vide grâce aux cercles de parole. La cohésion est stimulée.	
8	En cas de difficulté, les enseignants osent avoir des conversations courageuses. Les rumeurs négatives ou dénigrantes n'ont plus cours.	
9	Les canaux de communication entre les membres de l'équipe sont connus (par exemple : un mail par semaine, un tableau à la salle des profs, sms en soirée, ...), les agendas sont fixés à l'avance de sorte que la participation soit maximale.	
10	Il est possible de se retrouver en équipe pour un moment de détente et de prendre du plaisir ensemble, en laissant les préoccupations de l'école sur le côté.	

Synthèse

Étape 1 : Réguler les espaces de récréation.

- Points de satisfaction :
- Besoins en concertation :
- Besoins en formation :

Étape 2 : Réguler les relations de groupe par le Cercle de parole.

- Points de satisfaction :
- Besoins en concertation :
- Besoins en formation :

Étape 3 : Parler d'une seule voix.

- Points de satisfaction :
- Besoins en concertation :
- Besoins en formation :

Étape 4 : Trouver des aménagements raisonnables, cohésion forte.

- Points de satisfaction :
- Besoins en concertation :
- Besoins en formation :